

# Une centrale photovoltaïque verra le jour avenue de Verdun à Marck

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus de Marck ont validé la création d'un champ de panneaux photovoltaïques avenue de Verdun, sur l'ancien terrain de paintball.

par *Éric Dauchart*

par Éric Dauchart

calais@lavoixdunord.fr

Marck. « *La commune désire contribuer au développement des énergies renouvelables. Nous avons été sollicités par la société UNITE pour un projet d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque. L'endroit choisi se situe au lieu-dit les Urselines, avenue de Verdun, sur l'ancien site de l'association de paintball (NDLR : près du canal)* », détaille Jean-Michel Taccoën, adjoint à l'environnement de la ville de Marck.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus ont ainsi approuvé l'arrivée de cet équipement.

## Visites des écoliers

Les panneaux photovoltaïques s'étaleront ainsi sur une surface de près de 15 000 m<sup>2</sup> (environ deux terrains de football). Ils seront posés au sol. « *C'est un terrain où l'on ne peut pas faire grand-chose, on ne peut pas y bâtir* », indique le conseiller municipal et député (LR) Pierre-Henri Dumont.

L'entreprise UNITE a souhaité signer un bail de quarante ans, moyennant un loyer de base annuel de 500 € puis d'un loyer annuel

d'exploitation de 8 000 euros par mégawatt produit une fois la centrale mise en service.

Le bail ne prendra effet qu'après validation par le service des Domaines. L'électricité produite sera directement envoyée dans le réseau, elle n'alimentera pas de bâtiments ni d'habitations.

Cette implantation est « *la première de ce genre sur la Côte d'Opale* », annonce le député. Et créatrice de « *un ou deux emplois* ». Une décision qui s'ajoute à d'autres mesures environnementales déjà prises par la commune : « *Nous avons développé la préservation de la biodiversité sur certains sites comme à l'étang des Dryades ou avec la création de mini-forêts dans le parc Simone-Veil ou encore avec la gestion innovante de l'infiltration des eaux de pluie dans le quartier des*

*Hautes-Communes* », précise la maire, Corinne Noël. Les enfants des écoles marchoises pourront aller découvrir cette façon de produire de l'énergie.

La centrale photovoltaïque devrait voir le jour en 2024.

